

Participation de l'Ecole de la paix au « Forum Ouvert » du Réseau « Paix, Droits Humains et Coopération au Développement » !

Comme nous l'avons indiqué dans le dernier numéro de la lettre de l'Ecole de la paix, le Conseil régional Rhône-Alpes, via sa vice-présidente, Mme Véronique Moreira, a voté, le 9 février 2012, une délibération cadre sur la Coopération solidaire. Nous pourrions ne pas accorder plus d'importance à ce texte. Et pourtant ! Si toutes les lignes de cette déclaration étaient réellement mises en œuvre, nous pourrions évoluer dans le bon sens. Nous avons vraiment apprécié la qualité de la rédaction de ce texte et nous ne pouvons qu'appeler le Conseil régional, quelque soit sa tendance politique, à s'en servir comme « socle » de sa politique de long terme.

La promotion de la culture de la paix

Combien de collectivités territoriales indiquent qu'ils considèrent la culture de la paix comme une priorité ? C'est pourtant bien ce qui est écrit dans la délibération du 9 février 2012. Certes, les grincheux pourront dire que le passage qui lui est consacré n'est pas bien long. Nous préférons considérer le pas important fait dans la promotion politique de cet aspect.

Le rôle de la société civile

Dans le corps du texte de cette délibération, on peut souligner, en tant que société civile, le vœu « (...) de construire et promouvoir en Rhône-Alpes une citoyenneté mondiale en structurant et diffusant davantage les savoir-faire et les engagements des acteurs, autour notamment du GIP RESACOOOP » (nous vous invitons à consulter le site de ce Groupement d'Intérêt Public à l'adresse : www.resacoop.org).

Pour ce faire, le Conseil régional a encouragé la création d'un réseau thématique appelé « Paix, Droits Humains et Coopération au Développement » auquel l'Ecole de la paix participe depuis quelques mois.

A quoi sert un tel réseau ?

Ses objectifs sont très ambitieux :

- réaffirmer le droit au développement et au vivre-ensemble pour tous, fondé sur le respect des droits humains, la paix et le développement durable ;
- Enrichir l'action de coopération solidaire, en intégrant et développant les principes de paix et d'accès aux droits humains ;
- Contribuer au renforcement de l'Etat de droit, à la culture de la paix, à la prévention et à la résolution non-violente des conflits ;
- Proposer aux Rhône-Alpins un espace d'information et d'échanges au service de la compréhension et de la reconnaissance de la coopération internationale, au service du développement humain, de l'équité sociale, de la construction du vivre-ensemble et de la promotion d'une citoyenneté mondiale ; et partager cet espace avec ses partenaires de coopération.

Qui fait partie de ce réseau ?

Véronique Moreira participe régulièrement aux réunions de ce réseau tout comme les chargés de mission ou responsables dédiés à la coopération décentralisée au Conseil régional Rhône-

Alpes. Quelques services « Coopération décentralisée » de villes rhône-alpines importantes ou de conseils généraux de la région y sont régulièrement invités. Enfin, un certain nombre d'associations est également convié.

Quel plan d'actions pour le réseau ?

Les acteurs du réseau se rencontrent régulièrement. Disons-le, ce n'est pas forcément avec enthousiasme que nous participions aux premières réunions. Depuis, des liens se sont tissés avec les différents membres du Réseau. Nous ne connaissons pas ou peu les autres membres. Nous pouvons dire maintenant que ce n'est plus le cas et, mieux, nous commençons à élaborer des actions en commun.

Il manque cependant un travail collectif qui se fasse de façon plus longue et qui soit piloté par quelqu'un d'extérieur, permettant à chacun de pouvoir prendre sa place au mieux. C'est ici que la proposition qui a été faite de participer à un « Forum Ouvert » nous a semblé particulièrement pertinente.

Rappelons d'abord que cette technique est une méthodologie d'animation participative. L'idée est de co-construire avec tous les participants à partir d'échanges formels et informels. Il s'agit, au préalable, de définir un thème. Ensuite, les participants définissent à partir de ce thème l'ordre du jour de la journée. Le groupe se divise alors en plusieurs ateliers et discussions qui seront autogérés par tous les participants. Les propositions des sujets de discussions peuvent être faites par tous et sont très libres. Il s'agit donc de créer de la synergie au sein d'un groupe.

Participation de l'Ecole de la paix au Forum Ouvert

A l'occasion de la journée de la paix, le 21 septembre, il a été proposé qu'un « Forum ouvert » soit proposé aux membres du Réseau afin de travailler ensemble à la définition des grands axes de travail pour les mois à venir. La journée de travail aura lieu le 22 septembre et sera dirigée par Maïté Cordelle, spécialiste de cette technique. Nous serons un à deux membres de l'Ecole de la paix à nous rendre à cette journée dont nous vous ferons un compte-rendu dans une prochaine lettre d'information de l'Ecole de la paix.

Matthieu Damian